Liberté . Égalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PROJET DU DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) POUR ZONE SPECIALE DE CONSERVATION N° FR2200379

« Coteaux de l'Oise autour de Creil »

L'action de l'Union européenne en faveur de la préservation de la diversité repose en particulier sur la création d'un réseau écologique cohérent d'espaces, dénommé réseau Natura 2000, institué par la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite directive "Oiseaux" et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages (à l'exception des oiseaux), dite directive "Habitats, Faune, Flore" .

Le réseau Natura 2000 comprend deux types de zones :

- des Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées pour la conservation des habitats des espèces d'oiseaux figurant à l'annexe I de la directive "Oiseaux" ainsi que les espèces migratrices non visées à cette annexe et dont la venue sur le territoire est régulière ;
- des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées pour la conservation des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces figurant respectivement aux annexes I et II de la directive "Habitats, Faune, Flore". Les ZSC sont issues des Sites d'Importance Communautaire (SIC), une fois que l'arrêté ministériel de désignation de la ZSC est pris.

Ces zones sont désignées sous l'appellation commune de "sites Natura 2000". Ce réseau a pour objectif de favoriser le maintien de la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles à l'échelon local ou régional.

La France a choisi d'élaborer pour chaque site Natura 2000 un document d'objectifs (DOCOB). Ce document a pour objet de faire des propositions quant à la définition des objectifs et des orientations de gestion et quant aux moyens à utiliser pour le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces dans un état de conservation favorable. Il s'agit d'un document d'orientation, de référence pour les acteurs ayant compétence sur le site. Il contribue également à la mise en cohérence des actions publiques ayant une incidence directe ou indirecte sur le site et les habitats ou espèces pour lesquels ce dernier a été désigné.

Ce document d'objectifs a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire dans le cadre de comités de pilotage et de nombreux groupes de travail. La version présentée a été validée à la majorité, lors du comité de pilotage du 02 octobre 2013.

Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Picardie (CSRPN) du 11/07/2013 a validé le document d'objectif du site Natura 2000 FR2200379 des Coteaux de l'Oise autour de Creil sans remarques particulières.

Les enjeux de la Zone Spéciale de Conservation «Coteaux de l'Oise autour de Creil» reposent sur des paysages végétaux très originaux pour les régions de plaine. Ainsi on y retrouve des fourrés de Buis accompagnés de gradins de Seslérie bleauâtre, typiques des pelouses de montagne.

Conformément à la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement, je vous invite à consulter ce document à partir du site internet de la DDT de l'Oise ainsi que le projet d'arrêté préfectoral de validation et à porter vos observations sur le registre électronique à partir du site de la DDT de l'Oise, onglet « participation du public » puis rubrique « Natura 2000 ».

Cette consultation de 21 jours est programmée du 21 novembre 2013 au jeudi 11 décembre 2013 inclus.

À l'issue de cette phase de consultation, une note exposant les résultats et la suite qui leur a été donnée sera rédigée et tenue à la disposition du public sur le site internet désigné ci-dessus. Le document d'objectifs sera soumis à l'approbation du préfet du département de l'Oise.

Le directeur départemental
des territoires,

Jean-François TURBIL